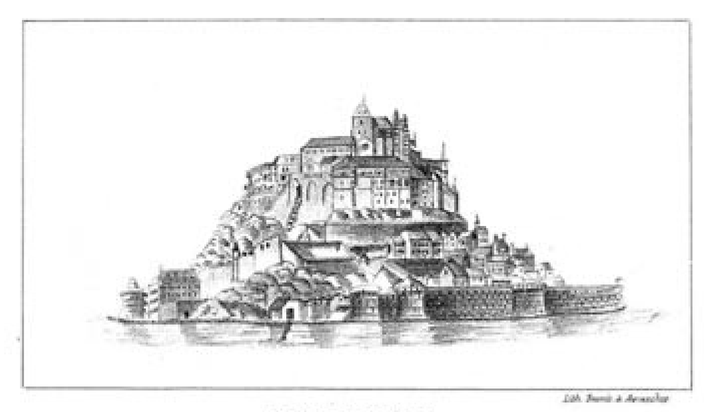


Guide du voyageur au Mont-Saint-Michel et au Mont-Tombelaine



MONT-St-MICHEL.
Vue principale.

[p. 4]

On n'est admis à visiter le monument que de dix heures un quart à trois heures.

(*Arrêté de M. le Préfet, en date du 23 mai 1854.*)

[p. 5]

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Lorsque, en 1849, M. Regley, alors directeur de la Maison centrale du Mont-St-Michel, publia cet opuscule, on se plut à reconnaître l'exactitude consciencieuse de la description des lieux que le visiteur venait parcourir et admirer.

Sept années se sont écoulées depuis cette époque : or, dans cet intervalle de temps, il s'est opéré au Mont-St-Michel de nombreuses et profondes modifications. — M. Regley ne l'ignorait pas, et il eût vivement désiré pouvoir mettre lui-même cette nouvelle édition en concordance parfaite avec l'état actuel des choses et des lieux.

Retenu à Paris par des occupations qui ne lui permettent pas de s'absenter, il a confié à l'un de

[p. 6]

ses successeurs le soin de revoir et, au besoin, de refondre son ouvrage. — C'est ce travail que nous publions aujourd'hui.

Bien que le texte soit imprimé sur beau papier et en caractères neufs, et que nous y ayons ajouté plusieurs lithographies nouvelles, dues à l'habile crayon de M. Pin, professeur de dessin au collége d'Avranches, nous n'avons pas voulu augmenter le prix de ce livre. — Nous aimons à espérer qu'il nous sera tenu compte de ce sacrifice, fait uniquement en vue d'être agréable au public.

[p. 7]

LE MONT-SAINT-MICHEL.

INTRODUCTION.

Il y a à peine deux ans, la rivière *la Sélune,* après avoir passé devant la pointe de Thory, se dirigeait, au nord, vers le mont Tombelaine. — En face du Mont-St-Michel, aussi bien qu'à gauche et à droite, à une distance de plusieurs kilomètres, la grève, presque partout de niveau avec le continent, présentait une surface unie et solide, qui fesait oublier au voyageur qu'il marchait sur un terrain d'alluvion.

Il était permis de croire alors à l'exagération des récits qui représentaient les abords du Mont-St-Michel comme des sables mouvants, dans lesquels cavaliers et voitures couraient risque de disparaître tout-à-coup. On pouvait même, jusqu'à un certain

point, traiter ces histoires de *contes bleus,* et dire aux voyageurs de n'accepter qu'avec défiance et sous la réserve d'un contrôle sérieux les descriptions dont sont parsemés certains ouvrages où il est parlé du Mont-St-Michel.

Hélas, tout a bien changé d'aspect depuis deux années seulement ! — La Sélune, capricieuse en son cours, s'est peu à peu rapprochée du Mont-St-Michel ; puis, elle l'a dépassé, pour s'en éloigner, en courant vers l'ouest. — A l'heure où nous écrivons ces lignes (avril 1856), elle contourne le Mont au sud et à l'ouest, à deux kilomètres de distance : de sorte que, de ce côté, il est impossible d'y arriver à pied ou d'en sortir sans le secours d'une barque[1].

Bien plus, l'étendue de terrain qui se trouve aujourd'hui entre la rivière et le Mont, abaissée de plus de trois mètres, et régulièrement couverte par la mer deux fois en vingt-quatre heures, est de la grève récemment enlevée par le flot vers l'ouest, et transportée par lui vers le nord.

Vous voyez donc bien que les récits d'autrefois, qui parlaient de *sables mouvants,* n'ont point été inventés tout-à-fait pour effrayer les petits enfants.

Qu'on se rassure toutefois : la nature ne s'est

pas montrée envers le Mont-St-Michel aussi barbare qu'on pourrait le supposer.

Et d'abord, l'accès de ce lieu par la route de Pontorson n'est point complétement interdit : seulement, le voyageur, s'il ne vient point en voiture, doit se résigner à traverser la rivière en bateau, trajet qui ne présente aucun danger, et qui s'opère en quelques minutes. — Quant à la route d'Avranches au Mont-St-Michel, hâtons-nous de dire qu'elle est plus courte et plus agréable maintenant que jamais.

Effectivement, il fallait autrefois passer de toute nécessité par Pontaubault, Courtils, Montitier et la Rive, voie accidentée, mal entretenue en grande partie, et qui n'a pas moins de vingt kilomètres.

Eh bien, le changement du cours de la Sélune permet aujourd'hui de venir d'Avranches au Mont-St-Michel par St-Léonard : voyage charmant, qui, d'Avranches à St Léonard, s'effectue sur une route bordée d'arbres et de verdure, et, de St-Léonard au Mont, sur la grève, aussi solide, aussi douce que le meilleur chemin vicinal. Ajoutez à cet avantage que le voyage se fait en deux petites heures. — N'est-ce pas ici le cas de dire que « *à quelque chose malheur est bon* » ?

Venez donc au Mont-St-Michel, comme par le passé, voyageurs, touristes, amateurs d'antiquités et artistes : venez sans crainte, et comptez sur un bon accueil ; car votre présence seule jète un peu de mouvement dans ce lieu si pauvre, si monotone et si triste, surtout pour qui est condamné par son emploi à y faire un séjour tant soit peu prolongé.

ORIGINE [2].

MONS TUMBA, c'est-à-dire *élévation,* tel fut le premier nom chrétien du Mont. Son nom païen était *Mons Jovis,*

en français, *Mont Jou,* les hauteurs étant consacrées à Jupiter, dieu de l'air.

Au septième siècle, le Mont-St-Michel était, dit-on, entouré d'une immense forêt, appelée *Sciscy.* Deux anachorètes y avaient établi deux petits oratoires en l'honneur, l'un, de saint Etienne ; l'autre, de saint Symphorien.

Vers l'an 693, un prêtre d'Avranches, nommé *Autbert,* ayant reçu l'ordre, par une révélation angélique, d'y bâtir un édifice dédié à saint Michel, se mit à l'oeuvre, et, sur le plan qu'une rosée céleste lui avait tracé, il bâtit une crypte, ou demeure *souterraine,* pouvant contenir cent personnes : on affirme que la petite chapelle du bas du Mont en est le modèle. — Le 17 novembre 695, jour de la dédicace de la crypte, Autbert y établit douze clercs, avec mission de veiller incessamment au service du bienheureux archange.

Cet état de choses dura jusqu'en 966, époque où Richard, duc de Normandie, voyant la dissolution de moeurs de ces clercs, demanda au St-Siège et en

[p. 11]

obtint l'autorisation de fonder un monastère sur le même emplacement.

PRÉCIS HISTORIQUE.

La nomenclature suivante fera connaître suffisamment les phases nombreuses par lesquelles a passé le monument qui nous occupe.

NOMS DES ABBÉS ET DES PRIEURS QUI ONT GOUVERNÉ L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL.

966. — Maynard, le premier abbé élu en 966, est enterré dans un petit jardin, près du choeur de l'église.

992. — Sous Maynard II, neveu du précédent, un incendie du bas du Mont porte les flammes jusqu'au monastère : tout ou presque tout est détruit.

1049. — Sous le huitième abbé, Radulphe, on bâtit les quatre gros piliers et la voûte de la grande tour.

1060. — Le neuvième abbé, Ranulphe, remarquable par ses talents, achève la nef, ainsi que des galeries et des murailles du côté du nord : elles n'existent plus.

1084-1106. — Roger, dixième abbé, de 1084 à 1102, refait une grande partie de la nef qui était tombée. Huit ans après, cette même partie retombe, écrasant la salle qui servait de dortoir, sans faire de mal à personne : ce que l'on considère comme un miracle.

1106-1123. — Après une vacance de quelques années, sous Roger II, onzième abbé du Mont, un vendredi saint, le feu du ciel tombe sur les édifices :

[p. 12]

les religieux ne sont pas blessés, mais l'église et les lieux réguliers sont réduits en cendres, et il ne reste que les piliers et les voûtes. Bientôt, ce même Roger a la gloire de faire bâtir ces magnifiques constructions que nous retrouvons aujourd'hui au Mont-St-Michel : tous les logis du côté du nord, depuis les fondements jusqu'au sommet, les dortoirs, les réfectoires, la grande Salle des Chevaliers. Ce corps de logis, dont les voûtes sont admirables, peut le disputer avec les plus superbes édifices de l'Empire français.

1131-1149. — De 1131 à 1149, Bernard, treizième abbé, fait réédifier une partie de la nef vers le nord. Il élève la tour sur les quatre piliers du choeur (laquelle ne se voit plus), et donne deux cloches ainsi que des vitraux.

1154-1191. — Sous Robert de Thorigny, quinzième abbé, de 1154 à 1186, des événements remarquables ont lieu au Mont-St-Michel : le roi Henri et Louis VII, roi de France, visitent le Mont, et dînent dans le grand réfectoire. Sous cet abbé illustre, des constructions importantes sont élevées. Sur la fin de ses jours, il fait bâtir le Plomb-du-Four, toutes les autres voûtes et les bâtiments inférieurs, la longue voûte appelée le *Pourmenoir,* et celle de dessous. Cet abbé fait encore reconstruire la grande salle nommée le *Vieux-Dortoir ;* deux hautes tours au bout

de l'église, sur le Plomb-du-Four, dont l'une tomba en ruines en l'an 1300, et causa une perte irréparable, d'autant plus, que les riches monuments de l'esprit de cet abbé y furent ensevelis avec les ouvrages de sa bibliothèque.

1191-1225. — Sous l'abbé Jourdain, de 1191 à 1212, nouvel incendie (c'était le quatrième) allumé par Guy de Thouars, allié du roi de France, qui saccage le Mont, passe les habitants au fil de l'épée, et brûle tout le pays.

1225-1306. — C'est de 1225 à 1236 que nous devons à Raoul de Villedieu, vingtième abbé, la construction du Cloître, merveille de grace et de légèreté.

1236-1264. — Richard Toustain, vingt-unième abbé, fait commencer de superbes bâtiments sur le Chapitre, au bout du Cloître, et le corps de logis *(Belle-Chaise)* qui se trouve auprès du corps-de-garde. — C'est sous son gouvernement, en 1243, que saint Louis vint en pélerinage au Mont-St-Michel.

1299-1350. — En 1300, sous Guillaume du Château, vingt-cinquième abbé, la foudre écrase l'église : les cloches sont fondues, les toits de l'église, du dortoir et d'autres logis sont brûlés, et les charbons, tombant sur la ville, ne laissent aucune maison sur pied. — Six ans après, tout était réparé par l'infatigable Guillaume.

1334-1362. — En 1350, nouvel incendie (le sixième), occasionné par le feu du ciel, sous le gouvernement du vingt-septième abbé, Nicolas Le Vitrier.

1363-1386. — En 1374, autre incendie, encore causé par le feu du ciel. Les désastres sont réparés par les soins du vingt-huitième abbé, Godefroy de Servon, qui fait construire, en 1380, la chapelle Sainte-Catherine, au rez-de-chaussée du logis abbatial.

1386-1410. — Le vingt-neuvième abbé, Pierre Le Roy, fait construire, en 1391, le haut de la tour du Réfectoire ou des Corbeaux, et la belle et forte muraille depuis cette tour jusqu'à Belle-Chaise. Il élève la tour carrée qui, de son nom, s'appèle la *Perrine,* dans laquelle, ainsi que dans le donjon, il dispose des chambres pour les soldats. Enfin, vers l'an 1400, il élève la Bailliverie ou Procure, et l'Infirmerie, qui sont entre cette tour et le logis abbatial [3].

1410-1444. — L'abbé Robert Jolivet, trentième abbé, remplace, en 1417, les palissades, unique clôture du Mont, par de bonnes et fortes murailles, munies de bastions etc., et flanquées de tours.

En 1421, un septième incendie dévore le haut de l'église.

En 1423, le rocher de Tombelaine, à trois kilomètres du Mont, est fortifié par les Anglais, qui y élèvent de hautes et fortes murailles : ce qui ne les empêche pas d'être vaincus par le duc de Bretagne.

En 1427, nouvelle victoire. Les Anglais se présentent au nombre de plus de 20,000 : ils sont défaits, et laissent près de 2,000 des leurs sur le champ de bataille. Il reste encore des trophées de ce fameux combat : ce sont les deux énormes canons appelés les *Michelettes.*

Cette victoire fut remportée par Louis d'Estouteville et par 118 autres chevaliers qui s'étaient jetés

dans la place. Leurs noms sont inscrits avec leurs armes au musée d'Avranches et dans le cabinet du directeur de la Maison centrale [4].

1446-1499. — En 1450, l'église est rebâtie avec magnificence, mais non achevée, par Guillaume d'Estouteville, trente-unième abbé.

En 1462, Louis XI vient en pèlerinage au Mont, et institue, le 1er août 1469, l'ordre des chevaliers de St-Michel.

En 1477, la reine Marie, femme de Charles VII, vient au Mont-St-Michel faire ses dévotions.

1499-1513. — De 1499 à 1510, le trente-troisième abbé, Guillaume de Lamps, continue le choeur jusqu'au second étage, et termine les clochetons et les balustrades qui couronnent ou brodent le haut des chapelles. Il fait faire le grand escalier et la plateforme du Saut-Gautier ou Mirande, — la galerie et le logis abbatial, le pont qui conduit du quatrième étage de ce logis à l'église, — l'aumônerie, la grande citerne et le moulin à chevaux : il couvre en ardoises la nef de l'église.

De son temps, éclate le huitième incendie : la foudre brûle le clocher, et les cloches sont fondues ; mais Guillaume se met courageusement à réparer ces désastres.

1513-1594. — Plus tard, Jean de Lamps, trente-cinquième abbé, et frère de Guillaume, travaille également, de 1513 à 1523, aux édifices de l'abbaye, et fait achever la dernière zône du choeur, depuis le haut des premières vitres de l'abside jusqu'à

la couverture. Il fait appliquer à la voûte les armes de France, celles de l'abbaye et les siennes : on exécute aussi les beaux vitraux du choeur. — Il meurt en 1523.

1588-1623. — En 1594, sous François de Joyeuse, cardinal, quarantième abbé du vieux monastère, la foudre tombe encore sur le clocher : la flèche est totalement brûlée, ainsi que le rond-point du choeur et la couverture : neuf cloches sont fondues. — C'est le neuvième incendie. — Le clocher est refait sous la direction de M. de Brévent, gouverneur du Mont.

1623. — A cette époque, finit le gouvernement des *abbés,* pour faire place à celui des *prieurs,* dont le premier est dom Charles de Malleville, qui fait oublier les désordres soufferts sous son prédécesseur, Henri de Lorraine.

1624-1628. — Sous le deuxième prieur, dom Placide de Sarcus, de 1624 à 1628, on bâtit la haute et forte muraille qui existe entre le choeur et la sacristie : on construit en outre le moulin à vent de la tour Gabrielle.

1628-1633. — Le troisième prieur, dom Bède de Fiesque, fait construire, de 1628 à 1633, les deux dortoirs placés l'un sur l'autre, et le bel escalier qui conduit des dortoirs au réfectoire.

1633-1636. — Dom Michel Peron, quatrième prieur, convertit en jardin le préau du Cloître.

Le 7 août 1636, un grand vent en une grêle d'une grosseur énorme, qui détruisent les toitures, les vitres, les tours, font croire à un tremblement de terre.

1637-1641. — Le cinquième prieur, dom Bernard

Jenardae, fait remplacer, en 1637, par des ardoises le plomb de la couverture du logis abbatial.

1642-1657. — En 1646, le sixième prieur, dom Dominique Guillard, fait construire la bibliothèque et enrichit l'église d'ornements qui n'existent plus.

1657-1687. — De 1657 à 1663, le dixième prieur, dom Augustin Moynet, fait construire des galeries et les deux chapelles de Saint-Pierre et de Sainte-Anne, et orne les autels de Saint-Aubert et de Notre-Dame-sous-Terre de menuiseries et de peintures. Tout cela a été détruit.

1687-1704. — En 1687, le dix-neuvième prieur, dom Joseph Aubrée, fait réparer la Salle des Chevaliers.

Ce fut sous ce dernier prieur que fut détenu le fameux Arménien *Avedik,* trop célèbre par ses persécutions contre les catholiques.

On a voulu le faire passer pour le Masque de Fer : c'est une erreur. — Avedik, après trois années de secret au Mont-St-Michel (de 1706 à 1709), fut transféré à la Bastille, où il ne dut sa libération qu'à son abjuration, qui eut lieu le 27 septembre 1710.

On ne peut donc pas confondre Avedik avec le Masque de Fer, puisque celui-ci fut détenu aux îles

Marguerites avant d'entrer à la Bastille.

[*A partir de* 1704, *il n'est plus question de prieurs.*]

1704-1719. — Le quarante-quatrième abbé, Frédéric Karq, Allemand, prend possession du monastère par procureur.

1721. — Quelque temps après la mort du précédent

abbé, Charles-Maurice de Broglie, qui lui succède, soutient, au nom des religieux, un procès important où les moines défendent la franchise des droits donnés par le roi de France à la ville du Mont-St-Michel. Ils gagnent leur procès.

A cette même époque, Maurice de Broglie fait réparer la prison du Mont-St-Michel : déjà l'abbaye était considérée comme la Bastille normande du despotisme de l'ancienne monarchie.

1789. — Les religieux enlèvent leurs richesses.

Il est facile de se faire une idée du trésor de ce monastère, enrichi par une infinité de nobles, de rois et de reines ; de ce monastère, qui possédait des flambeaux massifs d'or et d'argent d'un poids considérable, une crosse de dix mille écus, et une foule d'autres objets du plus grand prix.

Les religieux mettent en liberté les détenus politiques. — Aussitôt les habitants des rivages voisins viennent dévaster et piller l'abbaye.

Mais si la Révolution de 1789 a ouvert les portes de la prison du Mont-St-Michel, elle les referme sur trois cents prêtres, vieux et infirmes, et ces malheureux ne doivent leur liberté qu'aux Vendéens marchant sur Granville.

1811. — Un décret de l'empereur Napoléon Ier convertit la prison d'Etat en une maison de réclusion. — Pour y établir des ateliers de travail, on ne craint pas d'altérer, de dégrader, dans plusieurs de ses parties, la noble et sainte architecture du monument.

1814. — Des prisonniers militaires y sont enfermés : un général et le fils du général Cartaux, trois

généraux russes ; et, pendant les Cent-Jours, les chefs royalistes, Chastenay, La Houssaye, Le Moine, et une dame qui avait écrit un ouvrage politique.

1818. — Le Mont-St-Michel devient définitivement une *Maison centrale de force et de correction* pour 550 condamnés.

1830. — Après la Révolution de Juillet 1830, Prospert, La Houssaye, Martin-Bernard, Jeanne, Mathieu, Barbès, Blanqui et plusieurs autres condamnés politiques y sont détenus.

1834. — Un incendie terrible réduit en cendres les deux étages d'ateliers qui remplissent le haut de la nef de l'église. — Les détenus travaillent eux-mêmes avec courage à éteindre le feu : pas un seul ne songe à s'évader.

Les ravages des flammes sont écrits en caractères ineffaçables sur les colonnes et les murs de cette église, qui sert aujourd'hui tout-à-la-fois de chapelle et de réfectoire.

VUE GÉNÉRALE DU MONT.

La base du rocher sur lequel s'élève l'édifice a la forme presque ronde, et environ mille mètres de circonférence. — Il y a trois grands aspects.

1° Au sud (côté de Pontorson), est le village qui monte en amphithéâtre vers l'est. — Il est composé d'une seule rue et de quelques maisons éparses çà et là sur le flanc du rocher, à côté de pans de mur et de cheminées suspendues, tristes restes qu'ont épargnés les flammes de l'incendie.

Plus haut, l'architecture s'épanouit en mille

caprices, et la lumière se joue dans la sculpture de l'église.

2° A l'ouest et au nord, ce sont d'énormes blocs de rocher, d'un aspect sauvage et partant fort pittoresque.

3° A l'est enfin, quelques arbres, formant bosquet ou garenne, reposent et récréent agréablement la vue.

Au-dessus de cette masse granitique, qui paraît comme affaissée sous le poids qu'elle supporte, plane et domine le monument, surmonté d'une haute tour carrée, recouverte elle-même d'un toit tronqué, sur lequel s'agitait naguère encore un télégraphe aérien.

Vu de loin, de deux ou trois kilomètres par exemple, c'est un beau, un magnifique spectacle ; c'est quelque chose de majestueux et presque de surhumain que cet édifice, construit par la main des hommes pourtant, sur la crète d'un rocher, au milieu des grèves dont le religieux silence est périodiquement interrompu, la nuit et le jour, par les flots de la mer.

ARRIVÉE AU MONT-SAINT-MICHEL.

Avant de vous introduire dans ce lieu, je vous demanderai la permission de transcrire ici quelques lignes publiées, en 1775, par Mme la comtesse de Genlis, à l'occasion de sa visite au Mont-St-Michel. Elle était accompagnée de ses élèves, le jeune duc de Chartres, qui depuis fut Louis-Philippe, et ses frères.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la description laisse bien quelque chose à desirer sous le rapport de l'exactitude. Il ne pouvait guère en être autrement : les illustres visiteurs arrivaient la nuit, et ne pouvaient conséquemment juger de la disposition et de la forme des lieux qu'à travers les lueurs des flambeaux qui éclairaient leur marche. Et d'ailleurs, il importe de ne pas oublier que plus de quatre-vingts ans se sont écoulés depuis cette époque.

« Pour arriver au Mont-St-Michel, dit Mme de Genlis, dans de certains temps et le plus communément, il faut saisir le moment de la marée où la mer abandonne cette plage ; mais, dans le moment où nous étions en marche ; la mer s'était retirée depuis quelques heures. — Nous arrivâmes à la nuit tout-à-fait fermée. C'était un spectacle surprenant que les approches de ce fort au milieu de la nuit, sur cette terre sablonneuse et nue, avec des guides portant des flambeaux et poussant des cris horribles pour nous faire éviter des trous profonds, des endroits dangereux, de manière qu'il fallait faire mille et mille détours avant d'arriver. On voyait de très près ce fort qui était tout illuminé dans l'attente des princes : on croyait qu'on y touchait, et l'on tournait toujours sans l'atteindre. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on sonnait en l'honneur des princes, et cette triste mélodie ajoutait beaucoup à l'impression de mélancolie que nous causaient tous ces objets nouveaux. C'est bien de ce château qu'on peut dire qu'il est posé

Sur un rocher désert, l'effroi de la nature,
Dont l'aride sommet semble toucher les cieux.

En effet, son élévation est prodigieuse : on ne peut s'en faire une idée. Son aspect est très imposant par ses tours, ses fortifications et son architecture gothique qui le rend plus vénérable. Nous entrâmes d'abord dans une citadelle, où des gens du lieu, habillés en soldats, et avec des fusils, attendaient mes élèves.

C'est une cour protégée par des petits forts, où est encore aujourd'hui le corps-de-garde, et où l'on déposait toute espèce d'armes qu'on pouvait avoir sur soi. On passe encore sous deux autres portes et dans une autre cour, et l'on arrive enfin au bas de la rue où sont quelques auberges.

On n'envoyait dans cette forteresse des troupes qu'en temps de guerre ; mais, en temps de paix, c'était le prieur qui était commandant du fort.

Après avoir passé la citadelle, nous entrâmes dans la ville, qui était très petite et fort pauvre. C'est une longue rue, extrêmement étroite, qui va toujours en montant et en tournant, et dans laquelle on ne peut aller qu'à pied.

Il y en a encore une autre petite, large de trois pieds ou environ, dans laquelle on entre par une voûte, sous l'autel du choeur de l'église. On peut la suivre pour arriver au château ; mais il est plus commode de s'y rendre par l'autre rue, ou en se promenant sur les remparts. Bientôt, à l'extrémité de ces deux rues et de ces remparts, on trouve des escaliers très raides et très hauts : il faut monter environ quatre cents marches. — De temps en temps, on trouvait des repos, c'est-à-dire, de petites esplanades remplies d'herbages et de

[p. 23]

ronces, et allant toujours en montant. Cette grimpade est la chose du monde la plus fatigante qu'on puisse imaginer : nous étions tout en nage, quoiqu'il ne fit pas chaud. »

Nous aurons bientôt occasion de transcrire un autre extrait de ce récit ; mais j'ai hâte d'entrer avec vous dans le Mont-St-Michel.

Vous le voyez, la Sélune a récemment occasionné de grands ravages. Cette grève qui se trouve aujourd'hui abaissée de plus de dix pieds, il n'y a pas deux ans qu'elle était encore de niveau avec l'entrée du Mont et avec le terrain qui est tout là-bas, au-delà des talards.

Examinez cette première entrée. Elle se compose de deux ouvertures : l'une, pour les voitures et les chevaux ; l'autre, plus basse et plus étroite, pour les piétons.

L'entrée principale avait d'abord été fermée par une grille de fer ; plus tard, elle le fut par une porte à bascule : d'où lui vient probablement son nom de *Bavolle.*

Son couronnement n'est plus qu'un massif nu : autrefois, il était orné de deux pinacles en bas-reliefs et portait l'écusson abbatial.

A droite, ce mur, aujourd'hui déchiqueté par le temps en espèce de créneaux, et dont le sommet est percé d'embrasures, était autrefois couronné d'un petit toit.

Nous voici dans une première enceinte dite la *Place d'armes.* — A votre gauche, un peu derrière vous, cette pauvre maison, assise sur le rocher, et

[p. 24]

dont les fenêtres regardent la grève, c'était le *corps-de-garde des bourgeois.* — On y fouillait les étrangers, qui étaient obligés en outre d'y déposer leurs armes et leurs bâtons.

La place d'armes s'appèle aussi la *Cour-du-Lion,* à cause de ce lion en granit que vous voyez dans le mur, à gauche, posant fièrement sa griffe sur un écusson. La date de 1806 que vous y lisez est probablement celle de la translation de ce hardi symbole, dont je vous montrerai la place primitive, lorsque nous ferons le tour du rocher.

A droite et à gauche, vous voyez par terre les énormes canons appelés *Michelettes,* gigantesques tubes de fer rouillés et écaillés, pris sur les Anglais en 1427 : de gros boulets en pierre sont là (il y en a même dans les canons), et attestent que ceux-ci n'étaient pas destinés seulement à la parade.

Cette deuxième enceinte où nous arrivons, c'était le *Boulevart.* — L'espace est fort restreint, comme vous voyez. La majeure partie du terrain s'est couverte de constructions : ce qui fait que, au lieu d'un boulevart, allant du rempart au rocher, on n'a plus qu'un tout petit emplacement où stationnent les voitures.

Avant d'aller plus loin, je recommande à votre attention ces rochers d'un aspect tout particulier, et dont l'un, dit *Gilles,* semble menacer ruine. Au-dessus, à droite et à gauche, sont des jardins.

Entrons enfin dans la vieille forteresse par la deuxième porte, dite la *Herse,* et dont voici encore suspendus les restes de sa barrière de fer.

Il s'agit maintenant de monter à l'ancienne abbaye, but principal de votre visite. — Nous pouvons nous

y rendre par la rue ou par les remparts. — Vous voulez monter par les remparts ? soit ! alors, nous descendrons par la rue.

Prenons donc ce petit escalier, en face de l'hôtel *St-Michel :* c'est votre première ascension.

Avant de tourner à gauche, levez les yeux. Ce bâtiment qui est devant vous, au-dessus de la porte, renferme la mairie, l'école primaire et le logement de l'institutrice : les ressources locales ne permettent pas d'avoir un instituteur.

TOURS.

La tour qui sert, pour ainsi dire, de cour de récréation aux élèves de l'école est la tour du *Roi.* — Vous revenez sur vos pas, et vous passez sous un lieu couvert, contre lequel se trouve la tour de l'*Arcade,* ou de l'*Escadre,* selon les Montois. En face, à votre gauche, est la maison du *Guet,* élégante construction du quinzième siècle.

Plus loin, c'est la tour de la *Liberté,* ainsi nommée en 1789, parcequ'on y planta alors un peuplier surmonté du bonnet phrygien.

Plus loin encore, est la tour *Basse,* sur laquelle vous voyez des fagots empilés. — Elle est devenue relativement fameuse par l'évasion d'un condamné politique, nommé *Colombat,* qui, durant une nuit obscure, s'échappa de la prison, le 25 juin 1835. Parvenu au rempart, il descendit sur la grève au moyen d'une corde et d'une poulie qui servaient à hisser les fardeaux.

Voici la *Demi-Lune,* au pied de laquelle il y avait sur la grève une porte par où l'on pénétrait dans la

place. On voit encore, à gauche, au-delà des jardins, les restes de l'escalier aboutissant à la rue.

Cette tour, dont la partie supérieure représente la moitié d'un décagone, et qui possède encore sa guérite en pierre et ses meurtrières, c'est la tour *Boucle,* appelée dans le pays tour *aux Epines.* — Anciennement, on y amarrait les bateaux.

A partir de là, le rempart suit le mouvement d'ascension du rocher, et se termine par la jolie tour *Marillan,* la plus remarquable de toutes par sa hardiesse, son élévation et son élégance. — C'est là que le célèbre combat de 1427 fut le plus meurtrier, et que 20,000 Anglais furent repoussés par une poignée de braves défenseurs.

Continuons de gravir ces rapides escaliers. Avant d'arriver devant l'ancienne abbaye, n'oublions pas de remarquer cette tourelle, qui servait de guérite, et, un peu plus haut, sur la droite, les ruines de la tour *Liaudine* ou *Claudine.*

Nous passons sous une ouverture, veuve de sa porte, et nous nous trouvons dans une petite cour. A droite, contre le mur, s'élève, comme une aiguille, la tour *aux Corbeaux.*

Devant nous est un grand escalier, au-dessus duquel vous apercevez deux tours qui ont la forme de canons gigantesques reposant sur leur culasse. — Evidemment, cette construction, qui recouvre l'escalier du *Gouffre,* ainsi appelé à cause de l'ouverture étrange qui en éclaire les degrés supérieurs, cette construction, dis-je, est beaucoup moins ancienne que le reste du monument, lequel commençait, dans l'origine, au haut de l'escalier : le style et

la couleur le disent assez. — Ce qui précède n'est qu'un placage relativement moderne, qui masque désagréablement la véritable et majestueuse entrée de l'édifice.

Cette grande porte, sur laquelle sont trop abondamment peut-être parsemés de gros clous, est bien une porte

de prison, avec une autre petite porte ornée du guichet réglementaire. — Si le condamné ne peut pas se défendre d'une sorte d'effroi en pénétrant dans ce triste séjour, où il vient subir sa peine, vous, Mesdames, ne craignez rien. Vous serez les bien-venues : les employés chargés de vous conduire vous accueilleront avec le plus vif et le plus respectueux empressement.

INTÉRIEUR DU MONUMENT.

1. — VESTIBULE.

Ce vestibule, sur la voûte duquel se croisent de flexibles nervures, était chauffé jadis par cette immense cheminée du quinzième siècle, que vous voyez devant vous : c'est aujourd'hui l'entrée du logement du gardien-portier. — Un peu plus loin, à votre droite, du même côté, est une porte ouvrant sur un escalier par lequel on montait à *Belle-Chaise,* construction du treizième siècle. Au premier étage était la *Salle des Gardes ;* au-dessus, le logis des officiers : aujourd'hui, on y tisse de la toile.

Entre la cheminée et la porte, vous pourrez lire l'arrêté préfectoral qui vous apprendra qu'on n'est admis à visiter l'intérieur du monument que de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. — Que le visiteur qui arrive malheureusement trop

[p. 28]

tard n'insiste pas auprès du portier : ce serait peine perdue. — Cet homme doit être esclave de sa consigne.

C'est à lui qu'il faut nous adresser tout d'abord. Remettons-lui nos passeports ou nos lettres de recommandation, afinqu'il aille les soumettre au chef de l'établissement.

La permission obtenue, nous passons près du corps-de-garde militaire, — nous montons un escalier, — nous tournons à gauche, et nous nous trouvons dans le jardin du gardien-chef. — Traversons-le, et, du haut des deux tourelles qui sont comme les bouches des canons en pierre que nous avons vus tout-à-l'heure, admirons d'abord cette vaste étendue de grève, depuis la pointe de Carolles, au nord, derrière laquelle se trouve Granville, jusqu'à cette espèce de promontoire, à l'est, sur lequel est assise la ville d'Avranches ; — ensuite, à vos pieds, sur la droite, les toitures des maisons du Mont-St-Michel ; — enfin, en fesant volte-face, la magnifique abside de l'église de l'abbaye, avec ses jolis clochetons.

Revenons maintenant sur nos pas. — Notre conducteur sonne à la porte du poste des gardiens, et nous entrons dans la *détention* proprement dite.

Si nous sommes de simples visiteurs, sans qualité aucune, porteurs seulement de nos passeports, on nous fera parcourir la maison assez rapidement ; mais si nous sommes munis d'une recommandation particulière, ou bien, ce qui vaut tout autant, si nous avons l'honneur d'être fonctionnaires publics, savants ou artistes, le directeur se fera un devoir

[p. 29]

de prescrire qu'on nous conduise *partout,* qu'on nous fasse tout voir « de la cave au grenier [5] ».

Un seul gardien nous précède, si nous ne sommes que trois ou quatre visiteurs ; mais, si notre société est nombreuse, un autre gardien ferme la marche, pour faire avancer, et, au besoin, guider les retardataires. — Il est bien entendu que, par respect pour les souffrances morales dont est plein ce lieu d'expiation et de repentir, nous nous abstiendrons de parler haut, de rire surtout et de folâtrer, comme aussi de nous arrêter curieusement devant les malheureux que nous pourrions, par cas fortuit, rencontrer sur notre chemin. — Nous sommes tous gens de bonne compagnie, et nous n'avons pas heureusement laissé notre sensibilité à la porte.

Maintenant, suivons le gardien.

2. — CELLULES.

Après avoir monté un escalier passablement obscur, puis un autre qui commence au fond d'un corridor, on nous montre les cellules de punition, numérotées de 1 à 20. — Complétement boisées, très suffisamment éclairées et aérées, elles ne présentent rien de bien effrayant : seulement, la solidité des portes et des ferrures rend toute évasion impossible.

[p. 30]

Il en est de même du côté des fenêtres, défendues par de forts barreaux et, ce qui est mieux encore, par la prodigieuse élévation où sont situées ces cellules. — J'aurai soin de vous le faire remarquer lorsque nous ferons le tour du rocher.

3. — CLOITRE.

Nous descendons par où nous avons monté, et notre conducteur nous introduit dans la cour de plomb : c'est l'ancien Cloître des moines. Voici comment en parle M. Le Héricher dans son remarquable ouvrage sur le Mont-St-Michel :

« Le Cloître est l'originalité et l'essence de ce monastère ; il en est le résumé et en développe le caractère ; il en est l'ame et la plus haute expression. Si la zône inférieure représente le sein de la terre, la partie moyenne, la surface, celle-ci représente pour ainsi dire le Ciel ».

On ne peut rien dire de plus poétique. En effet, rien de joli comme ce Cloître. Les rosaces sont de véritables modèles d'ornements d'architecture, d'une étonnante légèreté de style, d'une gracieuseté charmante : plusieurs sont brisées malheureusement ; mais ce qui reste de colonnades, de corniches, d'arabesques et autres fleurs et fruits est si délicat, que les artistes y viennent exprès chercher des modèles.

L'ensemble de ce Cloître carré, avec ses triples colonnes qui s'alternent, est d'un effet imposant : le soir surtout, on ne pourrait s'y promener solitaire, sans croire y voir en idée s'y promener aussi, de l'autre côté, quelques moines ensevelis dans un pieux recueillement.

[p. 31]

Nous avons vu, page 13, que ce Cloître fut bâti sous Raoul de Villedieu, de 1225 à 1236. Plus tard, c'est-à-dire en 1623, on y apporta de la terre pour faire un petit jardin : il n'existe plus. C'est maintenant nant une cour dont le sol est recouvert de plomb : l'eau pluviale qui y tombe est conduite dans une citerne.

Montons un escalier de quelques marches. — La porte que vous voyez derrière vous, au haut de cet autre escalier, est l'entrée de l'école primaire : c'est là aussi que se tient le prétoire ou tribunal de justice disciplinaire. C'était autrefois la bibliothèque des moines. Elle fut construite, en 1646, par le père Guillard. C'est une vaste salle oblongue, au plafond cintré : elle n'offre rien de remarquable.

4. — EGLISE.

Nous voici dans l'église : entrons d'abord dans le choeur, séparé de la nef par une grille.

Cette partie de la basilique est celle que les incendies ont le moins maltraitée. Elle fut achevée, en 1523, par Jean de Lamps qui mit à la voûte ses armes, celles de France et celles de l'abbaye qui y sont encore : on admire ses filets de granit et l'élégance de leurs formes. Ce prélat enrichit aussi le choeur de vitraux magnifiques qui n'existent plus. Avant lui, Guillaume de Lamps, en 1500, avait terminé le second étage de ce choeur et le couronnement des chapelles. Le tour du choeur n'est pas moins curieux par les peintures à demi effacées qu'on y remarque encore. Deux bas-reliefs représentent la barque des ames, ou la descente de Jésus-Christ aux Limbes et nos premiers parents, Adam et Ève.

[p. 32]

D'autres bas-reliefs et des fresques, malheureusement effacées en grande partie, représentent la création d'Ève, Adam après sa chute, l'Annonciation, la naissance de Jésus-Christ, la Présentation, la naissance de la Vierge, l'arbre de Jessé ; puis, les bas-reliefs de saint Mathieu, de saint Marc, saint Jean et saint Luc ; la Fuite en Egypte etc. Tout cela est du quatorzième siècle.

Autour du choeur, il y avait des chapelles, que des nécessités administratives ont fait disparaître. On les a coupées en deux dans la hauteur : des magazins occupent le rez-de-chaussée, et l'on a établi des ateliers au premier étage.

Tel qu'il est pourtant, ce choeur excite encore l'admiration, surtout quand on songe qu'il est construit au milieu d'un désert et sur le sommet d'un rocher de granit.

La nef, commencée sous Hildebert, en 1020, ne présente plus que des murailles rougies et calcinées par les derniers incendies, principalement par celui de 1834. — On a dû soutenir les arceaux par de la maçonnerie, et étançonner les voûtes supérieures au moyen d'une forte charpente.

Cette nef sert de réfectoire. — Pendant les offices, on tient ouverte la grille du choeur.

5. — PLATEFORME ou GRAND-PRÉAU.

Sur cette plateforme qui précède l'église, une partie de la population se promène silencieuse et sur un seul rang, après les heures de repas et de travail.

C'était autrefois le *Plomb du Four,* bâti, en 1185, par Robert de Thorigny. La vue s'étend sur

la haute mer. A droite, on a la côte de Granville ; devant soi, celle de St-Malo, et, à gauche, le Mont-Dol, que l'on distingue à l'oeil nu, ainsi que le rocher de Cancale.

L'ancienne façade de l'église s'avançait de plus de six mètres sur le préau : celle que vous voyez ne date que de 1792. Son architecture contraste, en effet, avec le reste de l'édifice. — En rentrant sous la nef, on a vieilli de sept cents ans.

Par cette porte voûtée, près de laquelle nous passons en longeant le bas-côté nord, on entre dans la cuisine : c'était autrefois le Chapitre. Dans les temps de décadence, on en fit une salle de billard...

6. — CACHOTS. — ROUE.

Tout près de là, notre conducteur ouvre une porte, dont il recommande la partie intérieure à notre attention : les religieux sortaient par là de l'église pour se rendre dans le Cloître.

Nous tournons à gauche, et nous descendons un escalier obscur taillé en partie dans le rocher, et nous nous trouvons dans une sorte de vestibule non moins obscur. — Retournons-nous, et considérons l'escalier par lequel nous venons de descendre.

C'est ce point de vue souterraine que le peintre Gudin a reproduit sur une des décorations de l'opéra de Robert-le-Diable. A la place que vous occupez, et où se trouvait autrefois un autel privilégié pour les trépassés, ou plutôt, l'autel de la Vierge, le jour est sombre ; à gauche, la voûte est lugubre ; en haut, un rayon de lumière se projète sur un petit escalier : c'est par là que descendent les moines... à l'Opéra.

Continuons et marchons avec précaution, car on n'y voit guère sur cet autre escalier, au pied duquel sont les cachots. — Nous y voilà pourtant.

Ces cachots ne diffèrent des cellules que vous avez vues que par un peu moins de lumière et par leur situation : en hiver, les condamnés les préfèrent aux cellules, parcequ'il y fait moins froid. — Et cette chaîne, me demanderez-vous peut-être, qui est scellée là-bas dans un angle du cachot, à quoi sert-elle ? Elle sert, Madame, à prouver aux détenus indisciplinés, dangereux, à certaines natures exceptionnelles, qu'on possède ici les moyens de les dompter.

Mais revenons sur nos pas, et, avant de remonter, entrons dans ce couloir : c'est aujourd'hui le magazin au bois de chauffage. — Dans un enfoncement à droite, voyez ce trou à la voûte : c'est par là, *dit-on,* qu'on descendait les malheureuses victimes vouées à la mort, mort affreuse s'il en fut, puisqu'elle arrivait lentement, après les horribles tortures de la faim... Il y avait aussi des *oubliettes* dans ce monastère !

Tout à côté était le cimetière. — Représentez-vous un enterrement dans cette galerie souterraine, les religieux avec leurs frocs, les torches et les chants des morts : rien de plus solennel, je devrais dire, rien de plus effrayant.

Le sol que vous foulez du pied cache encore des ossements humains : en 1855, la pioche y a découvert un crane que ne recouvraient pas quinze centimètres de terre.

Tournons à gauche, et voyez cette grande roue que des condamnés font mouvoir avec leurs pieds.

C'est par ce moyen que se hissent toutes les provisions nécessaires au service de l'établissement.

7. — CAGE DE FER.

Remontons. — Par une faveur toute spéciale, et les détenus étant sur le préau, on nous permet de traverser l'*atelier des Voûtes,* jadis le *Pourmenoir,* pour aller voir l'emplacement qu'occupait la fameuse *cage de fer.*

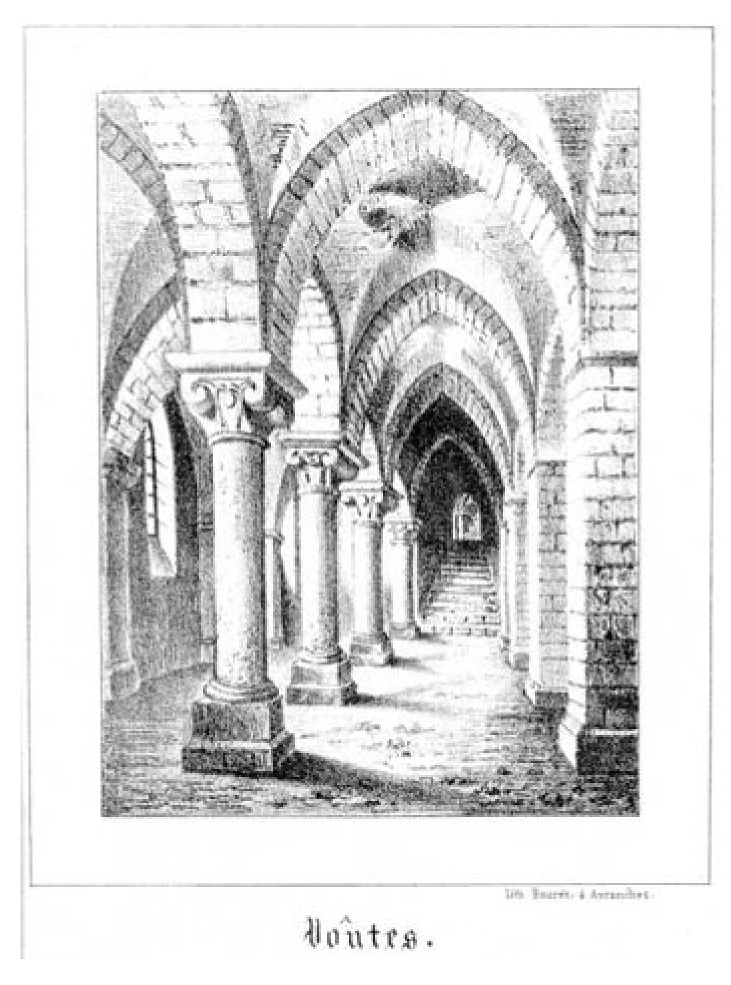
Voyons d'abord ce qu'en dit Mme de Genlis dans le récit dont nous avons donné un extrait page 21.

.... « Je questionnai les religieux sur la fameuse cage de fer. Ils m'apprirent qu'elle n'était point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes bûches, laissant entre elles des intervalles à jour, de la largeur de trois à quatre doigts. Il y avait environ quinze ans qu'on n'y avait mis de prisonniers à demeure ; car on les y mettait assez souvent (*quand ils étaient méchants, me dit-on*) pour vingt-quatre heures ou pour deux jours, quoique ce lieu fût horriblement humide et malsain..... Alors Mademoiselle et ses frères se sont écriés qu'ils auraient une joie extrême de la voir détruire. — A ces mots, le prieur nous dit qu'il était le maître de l'anéantir, parceque M. le comte d'Artois (Charles X), ayant passé quelques mois avant nous au Mont-St-Michel, en avait positivement ordonné la démolition..... Pour y arriver, on était obligé de traverser des souterrains si obscurs, qu'il y fallait des flambeaux ; et, après avoir descendu beaucoup d'escaliers, on parvenait à une affreuse cave, où était l'abominable cage.....

J'y entrai avec un sentiment d'horreur..... M. le duc de Chartres, avec une force au-dessus de son âge, donna le premier coup de hache à la cage..... Je n'ai rien vu de plus attendrissant que les transports et les acclamations des prisonniers pendant cette exécution. C'était sûrement la première fois que ces voûtes retentissaient de cris de joie.

Au milieu de ce tumulte, je fus frappée de la figure triste et consternée du concierge du château, qui considérait ce spectacle avec le plus grand chagrin. Je fis part de ma remarque au prieur, qui me dit que cet homme regrettait cette cage, parcequ'il la fesait voir aux visiteurs étrangers. M. le duc de Chartres lui donna dix louis, en lui disant que, au lieu de montrer à l'avenir la cage aux voyageurs, il leur montrerait la place qu'elle occupait..... »

Je suis trop poli et trop respectueux envers les dames pour faire à Mme de Genlis un reproche de l'exagération de son récit ; mais, j'en demande pardon à son ombre, la vérité me fait un devoir de relever quelques inexactitudes de détail. — 1° Le lieu où se trouvait la cage *en bois* n'est point « horriblement humide et malsain » : c'est une pièce carrée, éclairée par une fenêtre, et je connais maints logements bien autrement humides et malsains. 2° Ce lieu n'est point une « affreuse cave » ; on n'y parvient pas « après avoir descendu *beaucoup d'escaliers* ». 3° Enfin, pour y arriver, on n'est pas obligé de « traverser des souterrains » : il faut tout simplement, comme vous le voyez, descendre l'escalier



Voûtes.

[p. 37]

reproduit par Gudin dans une décoration de Robert-le-Diable, et traverser l'atelier des voûtes.

En vérité, on se demande s'il est permis à un historien de défigurer ainsi les faits.

8. — CACHOT DU DIABLE.

Mais revenons sur nos pas, et, avant d'aller plus loin, prions notre conducteur de nous montrer le *Cachot du Diable.*

C'est un triste séjour, il faut l'avouer : l'air y circule avec peine, et l'obscurité y est à peu près complète. — Comme dans presque toutes les autres parties de l'édifice, la voûte est supportée par des nervures ogivales. Quant à la destination primitive de ce lieu, on l'ignore. Etait-ce une chapelle, la *Chapelle du Diable,* comme le disent les gardiens, ou bien un caveau pour un usage particulier ? c'est probable ; car il fait suite à l'ancienne cave des religieux. — Lorsqu'un détenu a commis une faute très grave, qu'il a proféré des menaces de mort, on l'envoie réfléchir dans ce cabinet : de là, le nom de *Cachot du Diable.*

9. — SALLE DES CHEVALIERS. — RÉFECTOIRE DES MOINES.

On nous dirige maintenant par un couloir mal éclairé, pris sur la belle Salle des Chevaliers — Il est, dit-on, nécessaire au service : c'est possible ; mais cette sorte de vandalisme prouve une fois de plus aux artistes et aux archéologues que les monuments historiques ne devraient jamais changer de destination.

[p. 38]

Félicitons-nous d'être venus un dimanche : les condamnés ne travaillent pas, et nous pouvons parcourir, examiner en connaisseurs le Réfectoire des Moines et la Salle des Chevaliers, bien que ces deux pièces soient

occupées par des métiers à tisser la toile.

M. Le Héricher, qu'on peut appeler le véritable historien du Mont-St-Michel, dit de la Salle des Chevaliers : « C'est le tronc de l'arbre gothique, comme la Montgommerie [6] en est la racine, comme le Cloître en est la fleur. »

Ce qui frappe tout d'abord péniblement les yeux en entrant dans cette belle Salle des Chevaliers, c'est ce couloir par lequel nous venons de passer : pris sur le côté gauche de la Salle, il coupe toute une rangée d'arcades, dont conséquemment on ne voit plus qu'une partie. — Quel est donc l'industriel, le profanateur, qu'un vil intérêt a poussé à défigurer ainsi une des principales beautés du monument ?

Cette salle date de 1120. — Elle a 28 mètres en longueur, et 19 en largeur. Les cheminées sont du quinzième siècle et du seizième.

La voûte ogivale, aux nervures arrondies, est soutenue par deux rangs, chacun de huit colonnes, identiques au premier coup-d'oeil, mais distinctes par la foliation variée de leurs chapiteaux. — Une troisième colonnade, appuyée au rocher, a été dévorée par le couloir dont je viens de parler.

Le 1er août 1469, le roi Louis XI, fort dévot à l'archange, institua l'ordre des chevaliers de St-Michel, « *ordre de fraternité* ou *amiable compagnie* [7] ».

[p. 39]

C'est dans la salle où nous sommes en ce moment que se tenait le chapitre, tous les ans, le 29 septembre, c'est-à-dire, à la fête de St-Michel. C'était aussi le lieu des repas et du jeu, des conseils de guerre, des veillées, des réceptions de chevaliers et des exercices d'escrime.

Tout à côté, voici l'ancien *Réfectoire des Moines,* un des plus beaux vaisseaux gothiques qui existent en France. Il a 35 mètres en longueur, et 12 en largeur.

Débarrassez-le, par la pensée, de ces métiers qui l'encombrent, de ce badigeon, ou lait de chaux, que l'on a appliqué partout pour y voir plus clair, contemplez ces deux nefs formées par huit piliers aux chapiteaux trifoliés, ces voûtes élevées sous lesquelles se croise un faisceau de nervures, avec des rosettes de feuillage à l'intersection, et dites-moi si l'on peut voir quelque chose de plus délicat et de plus gracieux.

Entre la Salle des Chevaliers et le Réfectoire des Moines, mais en contrebas, se trouvait la cuisine : on y buande aujourd'hui le linge des condamnés.

Enfin, auprès du Réfectoire était la *Conciergerie,* jolie salle cruellement mutilée : c'est aujourd'hui le poste des gardiens.

10. — GROS-PILIERS.

En sortant du Réfectoire des Moines, nous traversons une petite cour où nous voyons, à notre droite, la porte d'entrée des anciennes caves. Ainsi, cuisine, caves et réfectoire, tout cela était presque contigu : vous comprenez de reste le *pourquoi* de cette disposition.

[p. 40]

Voici les *Gros-Piliers !* — Fesons silence, et admirons, dans une muette extase, le génie du grand homme à qui l'architecture et les arts doivent cette magnifique création. — Sans contredit, cette crypte, le choeur de la basilique, l'abside et le Cloître sont ce qu'il y a de plus curieux au Mont-St-Michel.

Cette crypte est le plus beau des souterrains du monastère : elle date du onzième siècle.

Vingt piliers énormes, ayant plus de quatre mètres de circonférence, supportent toute la masse du choeur et de l'abside. Cinq chapelles en pénètrent le pourtour extérieur. Mettez là quelques lampes suspendues à la voûte, au sommet de laquelle se ramifient les nervures qui partent des piliers ; — au point central, dressez un catafalque avec des cierges tout autour ; recouvrez les murs d'une tenture noire parsemée de larmes d'argent, et je vous défie, après cela, d'imaginer rien de plus imposant, de plus grandiose et d'un caractère plus religieusement sépulcral. Oui, le nom de l'auteur de cette oeuvre de génie méritait de passer à la postérité. Mais les moines, est-

ce qu'ils travaillaient en vue de la gloire de ce monde ?

11. — TOUR CARRÉE.

Nous sommes restés assez longtemps dans les profondeurs de la terre : vous éprouvez sans doute comme moi le desir de vous rapprocher un peu du ciel. — Montons donc cet escalier tournant, qui n'a pas moins de 165 marches. — Par cette porte que vous voyez à moitié chemin, on va sur le *Tour-des-Chapelles.* — Continuons de monter : gravissons les 17 marches de cet escalier à jour, sur lequel j'invite

[p. 41]

votre attention à s'arrêter un instant, ainsi que sur la porte par laquelle vous venez de sortir.

Nous sommes enfin arrivés sur les toits, au milieu d'une forêt de clochetons, de pinacles, de contreforts et d'arcs-boutants qui, d'en bas, semblent être suspendus dans les airs.

C'est beau, et cependant tout cela n'a plus l'élégance, la richesse de sa sculpture d'autrefois : la ruine de la tour dans l'incendie de 1594, les ruisseaux du métal de neuf cloches fondues, la pluie de pierres et de fer, comme dit M. Le Héricher, les poutres enflammées, la chûte de l'archange exercèrent des ravages irréparables.

Vous êtes fatiguées, Mesdames ? nous ne sommes pourtant pas au faite de l'édifice. — Que les plus intrépides me suivent et franchissent avec moi ces 52 marches qui conduisent dans une sorte de grenier où vous voyez l'ancien cabinet de travail des employés du télégraphe.

Dieu soit loué ! Le fil électrique a détrôné la télégraphie aérienne, et ces pauvres employés ne sont plus condamnés à faire, deux fois par jour, cette mortelle ascension, depuis 1796.

Allons, encore un peu de courage ! grimpons à cette échelle. Bon, nous voilà sur la plateforme de la tour, au pied de ce paratonnerre qui défie la foudre. — Voyez donc, Mesdames, quelle immensité, de quelque côté qu'on tourne ses regards ! Admirez à votre aise. — N'est-ce pas que la magnificence de ce spectacle vous paie largement de vos peines ?

Cette grosse tour carrée, qui nous porte en ce moment,

[p. 42]

date de 1609. — Lourde et tronquée, elle fait regretter la flèche hardie, élégante, merveilleuse, taillée en dentelle et surmontée d'un archange, qui semblait se balancer sur ses ailes déployées. — Cette flèche existait encore vers la fin du seizième siècle. Mais tout périt dans ce monde : dans quelques siècles, nos arrière-neveux ne verront, à cette même place, que des ruines éparses sur le rocher, à moins que, à la convulsion souterraine dont il est le produit, n'en succède bientôt une autre qui le fasse disparaître lui-même...

Descendons, car l'heure nous presse. — Nous voici au bas de l'escalier du Gouffre. Nous sommes venus par les remparts : prenons donc un autre chemin.

Avant de tourner à droite, voyez dans le mur ces renfoncements en forme de voûtes. Il y avait là, dit-on, des boutiques pour la vente des objets de pèlerinage. — Nous passons sous l'ogive d'une poterne, puis, quelques marches plus bas, nous trouvons, à gauche, une ouverture cintrée et un perron. A deux pas en avant de ce perron, sont les restes d'une seconde enceinte, d'où vous apercevez le clocher et le toit de l'église, le cimetière, et, un peu plus haut à droite, des pans de murs, des cheminées qui y sont comme suspendues. On voit bien que l'incendie s'est promené par là. Le terrain qu'occupaient les maisons a été converti en petits jardins.

Prenons à gauche. — Cette maison, dont la façade offre des arcades cintrées, avait jadis pour enseigne la *Truie-qui-file.* — C'était évidemment une dépendance du monastère.

[p. 43]

Un peu plus loin, à gauche, en descendant, était un beau corps de logis que le connétable Duguesclin fit construire, en 1366, pour sa femme, Tiphaine Raguenel...

Nous descendons toujours, et nous arrivons devant l'église paroissiale, dont le choeur est porté sur une voûte qui sert comme d'embouchure à une petite rue. — C'est un édifice bien simple, riche seulement de souvenirs : il occupe, dit-on, l'emplacement d'un monastère, dont l'existence se perd dans la nuit des temps.

On y remarque un Saint-Michel terrassant le démon : au point de vue de l'art, ce n'est pas beau !... On y voit aussi une statue tumulaire mutilée : c'est probablement celle d'un abbé du monastère. — Enfin, vous pouvez y lire une curieuse inscription de 1599, gravée sur une dalle en ardoise, et une autre de 1649, en l'honneur d'un curé du Mont, messire Raosoye Petit.

Continuons de descendre. — Chacune de ces maisons, à la porte cintrée, était autrefois une boutique où l'on vendait des croix, des chapelets etc., ou bien une hôtellerie. Celle-ci, qui est jetée comme une voûte à l'entrée de la rue, et dont les lucarnes sont surmontées de petites flèches terminées par quelque chose comme un artichaut, c'était la *Licorne.*

Maintenant que nous sommes revenus à notre point de départ, c'est-à-dire, à la porte Bavolle, nous allons faire le tour du rocher, en commençant par la caserne, construite, de 1827 à 1828, sur l'emplacement des *Fenils,* ou magazins à fourrage. Mais, avant de la contourner, jetons les yeux

au-dessus de ces blocs de pierre qui sont devant nous.

A mi-côte, vous apercevez une pyramide triangulaire élevée, en 1819, par ordre de M. de Vanssey, alors préfet de la Manche, en souvenir de l'établissement d'un chemin creusé sur le flanc du roc, pour conduire les provisions au pied de cette construction en pierre qui court en ligne droite sur le rocher, et au haut de laquelle se trouve la grande roue que je vous ai fait voir.

Au-dessus de l'ouverture où se termine cette espèce de Montagne russe, c'est *Beauregard,* ou le *Saut-Gautier,* plateforme établie, en 1510, au haut du grand escalier. Elle est bornée par l'infirmerie, l'église et les bureaux de l'administration. — Son nom actuel lui vient d'un prisonnier qui s'est tué en se précipitant de là sur le rocher : *on dit* qu'il n'y trouva la mort qu'à la troisième fois...

C'est aussi du Saut-Gautier que, à onze heures du soir, pendant une nuit obscure, le détenu politique *Barbès* tenta sa périlleuse évasion en 1842, au moyen d'une corde qui se trouva trop courte de moitié. On sait qu'il se fit en tombant d'affreuses contusions, et qu'on le rapporta tout meurtri.

Sur la gauche, vous apercevez les ruines de l'*Hôtellerie :* c'était là que les moines hébergeaient gratuitement les voyageurs. Ce fut ensuite l'infirmerie ; puis enfin, c'est-à-dire, vers 1811, on en fit un quartier pour les femmes condamnées. — Cette construction romane, qui datait de 1164, s'écroula en 1820. — Par un bonheur providentiel, après la chûte de la façade, le plancher tint bon, resta suspendu,

et l'on eut le temps d'emporter les prisonnières : aucune ne périt.

Enfin, plus bas, sur la droite, à l'angle de deux murs, remarquez la *Pillette,* tourelle coiffée d'un toit : elle servait autrefois de guérite.

Continuons. — Voyez, à vos pieds, la base de la tour *Stéphanie* ou des *Pêcheurs ;* puis, un peu plus loin, la tour *Gabrielle,* solidement assise et percée de meurtrières horizontales. Elle fut bâtie par Gabriel du Puys, alors gouverneur. — On l'appèle aussi tour du *Moulin,* parcequ'on l'avait couronnée, en 1637, d'un moulin à vent dont vous voyez encore les restes.

Plus haut, derrière la tour, sont les ruines de la muraille qui, de ce côté, formait l'enceinte du monastère. Plus haut encore, remarquez ce grand mur noirci : c'est peut-être la pièce la plus antique de toutes ces constructions, la seule chose qui reste de la fin du dixième siècle. Ce mur cache la partie la plus souterraine de l'abbaye, les *in-pace,* ces grandes horreurs enfin, que nous avons vues en allant à la roue, sous la plateforme. Une des jambes de force de ce mur se termine par une tourelle, appelée la tour du *Méridien,* parcequ'on y avait placé un cadran solaire.

Nous arrivons à la *Chapelle-St-Aubert,* construite sur un roc isolé dit le *Pic-St-Aubert.* — Cette chapelle, simple dans sa structure, pittoresque par sa situation, n'offre rien de remarquable. C'est une sorte d'oratoire

rustique, carré, à toit conique, avec deux petites fenêtres ogivales et une croix en fer sur son pignon. — La construction de ce petit édifice ne peut guère remonter au-delà du seizième siècle.

A cet angle de la Merveille, devant laquelle nous nous trouverons dans un instant, voyez ces fenêtres superposées : c'était le *Chartrier,* où étaient réunis les diplômes, les livres et les manuscrits du monastère, richesses inappréciables, qui furent livrées aux flammes, en 1789, par les habitants des communes voisines, avant que l'arrivée de la milice d'Avranches pût arrêter cette destruction.

Enfin, ce conduit en pierre, qui descend de là-haut, tout le long du rocher, ne date que de 1853. C'est par là qu'arrivent les matières fécales qui vont se jeter dans la mer par un autre conduit souterrain... mais passons.

Le chemin que nous allons parcourir n'est pas très praticable, je vous en préviens, Mesdames. Ces grosses pierres dont il est parsemé, ces cailloux, ces galets, tout cela était, il y a deux ans à peine, un mythe pour nous. La grève s'avançait alors jusqu'au pied du rocher, à la hauteur de cette ligne blanche ; le terrain, qui était partout de niveau, a baissé d'au moins quatre mètres à certains endroits. La mer a causé ces ravages : espérons qu'elle les réparera bientôt elle-même, et que le tour du Mont redeviendra une agréable et douce promenade.

En attendant, veuillez, Mesdames, dans l'intérêt de vos fines chaussures, de vos pieds délicats et mignons, éviter avec grand soin le contact de ces affreuses aspérités.

Dans l'intérieur de ce tourillon conique, à voûte ogivale et fronton, se trouve la *Fontaine St-Aubert.* Voici ce qu'on lit dans l'histoire du temps, à propos de cette fontaine : « Et pour ce que il ny avoit point

deaue en y celuy lieu, dit la légende, ledict evesque requist S. Michel qui luy monstra ce lieu ou il frappa de son baston et en yssit *(jaillit)* eaue vive qui servoit aux usaiges humains, et mesmement estoit medicinable ».

Aujourd'hui que, faute d'entretien, de nombreuses infiltrations ont rendu cette eau saumâtre, elle ne sert plus guère qu'à rincer du linge.

Par cette espèce de chemin, bordé de deux murs en ruine, qui grimpe de la fontaine à une arcade cintrée, on montait les provisions, que des chaloupes apportaient au pied de cette rampe, dite *les Poulins.* — C'est par là, dit-on, que Montgommery, à la faveur de la nuit, tenta son escalade : dès lors, le rez-de-chaussée de la Merveille prit le nom de *Montgommeries.*

La Merveille, la voilà !... Pour la bien voir, l'admirer, il faudrait nous trouver au pied, là haut, dans le chemin de ronde, ou bien nous tenir à une distance de deux ou trois cents mètres ; mais cette vilaine rivière qui coule derrière nous s'y oppose.

Cette muraille, d'un essor prodigieux, et dont je vais vous dire les diverses parties, a plus de trente-trois mètres d'élévation, de la base au sommet : sa longueur en a soixante-cinq. Elle est flanquée de vingt contreforts.

Le rez-de-chaussée, ou Montgommeries, se compose de salles cryptiques, qui semblent avoir été creusées dans le roc. — On y avait établi les écuries. Au premier étage, sont, à droite, la Salle des Chevaliers ; à gauche, le Réfectoire des Moines, que nous connaissons. — Le deuxième étage comprend

les anciens Dortoirs et le Cloître, dont vous voyez les fenêtres au-dessus de celles de la Salle des Chevaliers. — Enfin, ces lucarnes, récemment ouvertes au haut de l'édifice, éclairent les cellules de punition.

La Merveille fut élevée au commencement du douzième siècle, vers 1117 ou 1121.

Avançons. — A l'angle du pignon oriental de la Merveille, nous revoyons la tour des Corbeaux, autrement dite, *tour du Réfectoire.* — Cette tourelle, la plus fine et la plus svelte de toutes, se dresse avec grace et hardiesse. Elle renferme un escalier par lequel on montait autrefois au Réfectoire des Moines et aux étages supérieurs.

A partir de la Merveille, le rempart ; dont le haut est brodé, dans toute son étendue, d'une ligne de

machicoulis, descend en dessinant de larges paliers, sur le premier desquels est placée la tour *Liaudine* ou *Claudine,* dont nous avons vu l'intérieur avant d'entrer dans le monument. Sous cette tour se trouve une allée qui conduit à une porte ouverte sur le rocher.

Nous passons au pied de la tour du Nord, ou tour Marilland, ronde, élancée, évasée à la base, hardiment posée sur un promontoire. Dans cette anfractuosité, la fontaine *Saint-Symphorien* fournit une eau qui est, dit-on, « très guérissable aux yeux ». Ne nous éloignons pas sans remarquer avec quelle hardiesse cette ligne de machicoulis escalade le rocher sous la forme d'un immense escalier renversé.

Nous revoyons la tour Boucle, la Demi-Lune et la tour Basse. Entre ces deux dernières, vous remarquez

[p. 49]

une niche cintrée, où se trouvait jadis le lion en granit que nous avons vu dans la première cour d'entrée, près des Michelettes. Nous arrivons enfin à la tour de l'Arcade, à la tour du Roi et à la porte Bavolle, où notre voiture nous attend, pour nous conduire à Tombelaine.

N. B. — A partir de l'escalier en face de l'hôtel Saint-Michel jusqu'au vestibule, en compte, par les remparts	265 marches.	
Du vestibule au poste des gardiens	66	
Du poste des gardiens à la plateforme du paratonnerre	254	
TOTAL	585	
Chaque marche ayant, en moyenne, 0^{m} 17^{c}, il y a donc, du point de départ au paratonnerre,	99^{m}	45^{c}
A quoi il convient d'ajouter pour les pentes	2	55
HAUTEUR TOTALE de l'ascension	102	00

[p. 50]



MONT-TOMBELAINE
avec ses Fortifications telles qu'elles existaient avant les démolitions ordonnées par Louis XIV en 1669

[p. 51]

TOMBELAINE.

En nous rendant au Mont-St-Michel par St-Léonard, ou bien en y arrivant par la route de Pontorson, nous avons aperçu, vers le nord, un rocher de granit, s'élevant d'environ quarante mètres au-dessus de la grève. — De loin, sa forme est celle d'un vaste tumulus, ou plutôt d'un animal gigantesque dormant sur une plage désolée. — C'est *Tombelaine.*

ORIGINE.

D'où vient ce nom ? Personne ne le sait d'une manière certaine.

Le Mont-St-Michel avait été appelé *Mons Tumba* (Mont Tombe), parceque, disait-on, il apparaît comme un superbe tombeau, ou mausolée, élevé au milieu d'une grève fort spacieuse. — Or, Tombelaine

[p. 52]

étant plus petit que le Mont-St-Michel, on l'aura appelé *Tumbella, Tumbulana* ou *Tumbellana* (Petite Tombe). — Cette explication nous paraît être assez satisfesante.

Un historien, M. Poignant, prétend que Tombe-belaine est une altération des deux mots bretons *Tumbe len,* qui signifient *tombeau du Génie* ou *de l'Esprit.*

Enfin, d'autres font dériver *Tombelaine* de *Tumba Helenae* (Tombe d'Hélène), parceque la jeune princesse Hélène, nièce d'un roi de la Petite-Bretagne, aurait été ravie par un géant espagnol, transportée sur ce rocher, et tellement tourmentée, qu'elle y mourut. Sa nourrice, qui l'avait toujours accompagnée, l'y enterra. — Admettez le fait, si bon vous semble, et vous aurez *Tombe d'Hélène,* par corruption, *Tombelaine.*

DESCRIPTION.

A l'exception d'une végétation dense et courte qui en revêt quelques parties, ce roc est morne et triste. — M. Le Héricher en fait la description suivante :

« Une base de rescifs, jaunes et noirs, rongés par la vague marine, une ceinture d'un ton glauque, tachetée de blanc, entrelacis serré de troènes, et enfin une couronne d'or, formée de jacobées, de macerons, d'orpins et de millepertuis. — Le sommet est bosselé de sept monticules, dont le principal est appelé *la Folie.* Deux roches écroulées ont formé une voûte qu'on appèle *la Caverne.* Une cavité du roc, dite *le Bénitier,* offre une cuvette

[p. 53]

qui reçoit et conserve l'eau de pluie. Un bloc carré, détaché, calé à sa base, et projeté comme un canot prêt à recevoir le flot, semble avoir été posé là par une main humaine, et fait penser à un dolmen et à une religion pour laquelle Tombelaine semble admirablement prédestiné. Une crique triangulaire, pavée de galets, l'*Anse-à-Casse-Cou,* s'enfonce dans le flanc de la montagne, comme le port de cette île. »

HISTOIRE.

Tombelaine a fait peu de bruit dans l'histoire. Au douzième siècle, l'abbé Bernard y bâtit une chapelle, avec des cellules alentour.

Au quinzième siècle, les Anglais entourèrent Tombelaine de murailles : on en voit encore quelques vestiges, ainsi que les ruines de tours et de tourelles. Le château, qui commandait le roc et tout le pays, était sur le monticule *la Folie.*

En 1450, après la bataille de Formigny, qui mit fin à la domination anglaise en Normandie, le connétable de Richemont s'empara de Tombelaine, qui dèslors n'a pas cessé d'appartenir à la France.

En 1592, cette forteresse, qui était aux Ligueurs, se soumit au pouvoir royal par capitulation.

En 1669, Louis XIV ordonna la démolition des fortifications. — Etait-ce à l'instigation du gouverneur du Mont-St-Michel, ou bien parceque Tombelaine servait de retraite à des corsaires ? Les historiens ne sont pas d'accord à ce sujet. — Quoi qu'il en soit, l'oeuvre de destruction est depuis longtemps consommée, « et si, dit M. Le Héricher, sur la

[p. 54]

nappe brillante des fleuves ou de la mer, le Mont-St-Michel se dresse comme un vaisseau dans l'orgueil de sa mâture et l'ampleur de ses voiles, Tombelaine apparaît triste et honteux comme un vaisseau rasé ».

Aujourd'hui, Tombelaine est une propriété particulière. Si les travaux d'endiguement dont il est fortement

question depuis quelques années s'exécutent enfin (ce qui est fort à désirer), il est probable que cette riche carrière de granit sera exploitée jusqu'à ce que la montagne ait complétement disparu.

FIN.

[p. 55]

NOMS
DES
CENT DIX-NEUF GENTILSHOMMES
QUI SE DÉVOUÈRENT
POUR LA DÉFENSE DU MONT-ST-MICHEL
EN 1427

[8].

D'ESTOUTEVILLE, Commandant

de Criquebeuf.	de Roussel.
d'Haussay.	de Carrouges.
de Bacon.	de Marcilly.
de Saint-Quentin.	d'Haussay.
de Regnières.	de Tournebu.
d'Esguilly.	de Folligny.
de Hamon (C.).	de Millard.
de Allard.	de Nautrecht.

[p. 57]

de Thorigny.	de Braise.
de St-Germain.	de Guitton.
des Biards.	de Thésard.
le Clère.	de Folligny.
de Coulombières.	la Hunaudaye.
de Houël.	de Cronbeuf.
de Sémilly, d'Orsy.	du Gripel.
de Benoit (T^{s}).	de Massirre.
de Jarente d'Orgeval.	de Gripel (H^{n}).
de Bensais.	de Bruilly.
de Plomb.	des Monts.
de Dravart.	le Bâtard de Cambray.
de Pirou.	d'Arthur.
le Bâtard d'Aushoc.	de Manneville.
du Hommet.	de Cantilly.
de Flambard.	la Haye-Paynel.
de la Motte (L^{n}).	de Pas (J^{n}).
le Brun.	de Clinchamps.
la Champagne.	de Bailleul.

[p. 58]

TABLE ALPHABÉTIQUE.

[p. 59]

[p. 60]



Notes

[1] Selon toute apparence, la rivière changera bientôt son cours, et coulera de nouveau entre le Mont-St-Michel et Tombelaine, pour se rapprocher peu à peu du Mont et le dépasser encore ; et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute cette partie de la grève ait été endiguée, ou bien qu'on ait établi, au moyen d'une jetée, une communication entre le Mont-St-Michel et la route de Pontorson.

[2] C'est pour nous un devoir de conscience et, en même temps, un bonheur de déclarer que nous avons puisé nos renseignements dans l'excellent ouvrage intitulé : MONT-ST-MICHEL *monumental et historique,* publié, en 1846, par le savant archéologue M. Ed. Le Héricher. — *Caesari quod Caesaris.*

[3] On donne aujourd'hui à toute cette partie de bâtiments le nom de *Grand Exil.* L'autre partie, depuis l'entrée du monastère jusqu'à la tour Perrine, s'appèle *Petit Exit.*

[4] Voir la liste à la fin de l'ouvrage.

[5] Quel que soit le bon vouloir du directeur, il ne peut pas faire ouvrir aux visiteurs les ateliers pendant les heures de travail : les règlements le lui défendent de la manière la plus formelle. En un mot, IL N'EST PAS PERMIS DE VOIR LES CONDAMNÉS.

Ce n'est pas, en effet, la *prison* que l'on vient visiter, mais bien le *monument.* — Nous n'avons pas besoin d'insister sur cette distinction, dont tout le monde comprendra l'importance.

[6] Nous en parlerons tout-à-l'heure. (*Voir,* page 47.)

[7] Le nombre des chevaliers était fixé à 56.

[8] Ces noms sont relevés sur le Tableau qui est appendu dans le cabinet du Directeur de la Maison centrale. — Ce tableau indique la date de 1423 au lieu de 1427.